



2D-DOC

La notice de cet avis est
disponible en [cliquant ici](#)
ou sur impots.gouv.fr

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP MONTREUIL
29/33 BIS RUE PARMENTIER
93105 MONTREUIL CEDEX

Vos références

Numéro fiscal :
Déclarant 1 (C) : 17 00 586 302 275
Déclarant 2 (C) : 10 11 530 323 202
Référence de l'avis : 25 93 0230962 31
Adresse d'imposition au 01/01/2025 :

7 RUE DOMBASLE

93100 MONTREUIL

Numéro FIP : 930 47 17 6322939789 4 A
Numéro de rôle : 016
Date d'établissement : 18/07/2025
Date de mise en recouvrement : 31/07/2025

Identifiant service : 93015

LE ROCH ISABELLE MARIE THERESE
OU LE PALUD PIERRE
7 RUE DOMBASLE
93100 MONTREUIL

Somme qu'il vous reste à payer

1 276,00 €

Cette somme sera prélevée selon cet échéancier :

25 septembre	2025 :	319,00 €
27 octobre	2025 :	319,00 €
27 novembre	2025 :	319,00 €
29 décembre	2025 :	319,00 €

Compte qui sera débité : FR76 1820 6002 066X XXXX XXX7 051

Identifiant de la banque : AGRIFRPP882

Nom du créancier : DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Référence Unique Mandat : FR46ZZZ0050021G00E8F302618PAS2A25

Cet échéancier se substitue à la date limite de paiement fixée au
15/09/2025.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée
dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr



Par téléphone

au 0 809 401 401 *
du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

horaires de votre centre des finances publiques sur
impots.gouv.fr, rubrique Contact et prise de RDV

SIP MONTREUIL
SAID MONTREUIL GUILANDS
33 B RUE PARMENTIER

93105 MONTREUIL

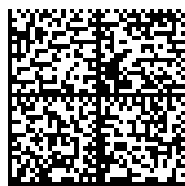
* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence :	102 052
Nombre de parts :	2,00

Plus de détails dans la (les) page (s) suivante (s).

Cet avis permet de régulariser votre prélèvement à la source réalisé en 2024 suite à votre déclaration des revenus effectuée en 2025.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options ...), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.



Déclarant 1 - Nom de naissance : LE ROCH ISABELLE

Déclarant 2 - Nom de naissance : LE PALUD PIERRE

situation du foyer

cas particulier

enfants majeurs
célibataires

enfants mariés

personnes recueillies
handicapées

O

RÉSIDENCE EXCLUSIVE

RÉSIDENCE ALTERNÉE

NOMBRE
DE
PARTS

enfants mineurs ou
handicapés

dont enfants
handicapés

enfants mineurs ou
handicapés

dont enfants
handicapés

2,00

Détail des revenus	Déclar. 1	Déclar. 2		Total
Salaires.....	76367	35972		
Heures supplémentaires et jours RTT non exonérés.....		0		
Total des salaires et assimilés ²	76367	35972		
Déduction 10% ou frais réels.....	- 7637	- 3597		
Salaires, pensions, rentes nets.....	68730	32375		101105
Revenu brut global.....				101105
CSG déductible.....				- 0
Revenu imposable.....				101105
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	12,8%	Montant	3
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				16662
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net.....				16662

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2024 :				
IMPOT SUR LE REVENU				
Impôt sur le revenu 2024 dû ⁵³ :				16662
Retenue à la source prélevée en 2024 par vos verseurs de revenus :				- 15386
Solde d'impôt sur les revenus 2024 :.....				1276
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE RESTANT A PAYER				1276

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵				102052
Informations indiquées pour mémoire				
RCM déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹				3
Revenus exonérés		Déclar. 2		
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Déclarés	1049		
Heures supplémentaires et jours RTT.....	Nets	944		
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des				

Suite en page suivante >>>

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques jusqu'au 31 décembre 2027 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales).

Retrouvez dans la notice des précisions sur le traitement algorithmique ayant permis la détermination du montant de votre imposition, ainsi que son détail.

>>> Suite de votre avis

cotisations versées en 2025, pour la
déclaration des revenus à souscrire en 2026 est de :

	Déclar. 1	Déclar. 2
Plafond total de 2023.....	23692	16741
Plafond non utilisé pour les revenus de 2022.....	5641	4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2023.....	+ 6689	+ 4114
Plafond non utilisé pour les revenus de 2024.....	+ 5301	+ 4399
Plafond calculé sur les revenus de 2024.....	+ 6873	+ 4637
Plafond pour les cotisations versées en 2025.....	= 24504	= 17264

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2025

Pour consulter ou moduler votre taux de PAS
et retrouver l'ensemble de vos informations
rendez-vous sur [impots.gouv.fr/votre espace
particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou
appelez le 0809 401 401

AUTRES INFORMATIONS

Taux moyen d'imposition..... 16,48%

Il correspond au taux auquel l'ensemble des revenus
de votre foyer fiscal déclarés pour 2024 est taxé.
Le taux moyen d'imposition est différent du taux de prélèvement à la source,
car ce dernier est calculé hors réductions ou crédits d'impôt et ne tient pas
compte de certains revenus, comme les plus-values de cession de valeurs
mobilières ou les revenus taxés à taux forfaitaire.

Taux marginal d'imposition..... 30,00%

Le taux marginal correspond au taux de la tranche la plus élevée
du barème de l'impôt sur le revenu auquel sont taxés pour l'année 2024
les revenus déclarés de votre foyer fiscal.